

**La Politique culturelle
de la
MRC Le Haut-Saint-Laurent**

ISBN : 2-9805135-3-9

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2001

Table des matières

Préface

(Mot du président du Comité d'élaboration de la Politique culturelle)

Avant propos

(Le Comité d'élaboration de la Politique culturelle ; composition, rôle et méthodologie)

Le territoire de la MRC Le Haut-Saint-Laurent

(Les caractéristiques générales du territoire)

Les arts et la culture dans le Haut-Saint-Laurent

(Portrait général)

Les visages du Haut-Saint-Laurent

(Analyse, diagnostic et priorités d'interventions des trois secteurs culturels)

Le temps qui passe

(Patrimoine et histoire)

Écrans, encre et papier

(Lettres et communications)

Vies d'artistes

(Arts visuels, métiers d'art et arts de la scène)

Un idéal à construire

(Principes directeurs)

Les chemins à suivre

(Axes d'interventions)

Postface

(Les outils)

Préface

(Mot du président)

Le cadre actuel de la politique culturelle du Québec s'appuie sur trois axes d'intervention : l'affirmation de l'identité culturelle du Québec, le soutien aux créateurs et aux arts et enfin, l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.

Si par le passé, les dirigeants municipaux ont surtout axé leurs interventions dans le loisir, leur rôle actuel est beaucoup plus large et veut permettre l'intervention et la concertation des citoyens.

Le Comité culturel a cherché à nous doter d'une politique qui nous soit propre, tout en n'oubliant pas les buts poursuivis par la Politique culturelle du Québec. En effet, notre région est unique de par sa situation : située entre le fleuve d'une part et la frontière américaine de l'autre. Elle est aussi unique de par ses origines : française, irlandaise, écossaise et américaine.

Plusieurs intervenants ont participé à l'élaboration de la politique culturelle de la MRC Le Haut-Saint-Laurent. Cette politique n'est pas figée dans le temps, au contraire, les interventions des citoyens vont lui permettre de s'améliorer et de coller le plus parfaitement possible aux attentes de ceux-ci.

Alain Castagner

Président du Comité d'élaboration de la Politique culturelle

Avant propos

(Le Comité d'élaboration de la Politique culturelle ; composition, rôle et méthodologie)

À l'automne 1998, la MRC Le Haut-Saint-Laurent a créé un comité composé de six représentants d'artistes et intervenants culturels de différents secteurs, de deux délégués des Commissions scolaires ainsi que de deux représentants du Conseil des maires de la MRC. À la table du comité, siégeaient aussi trois personnes-ressources : l'agent de communication et l'agent culturel de la MRC ainsi qu'un représentant de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications.

Le mandat, confié au comité par le Conseil des maires, consistait à élaborer une politique culturelle pour la région du Haut-Saint-Laurent, définissant les priorités d'action en matière de développement culturel.

Pendant les mois qui ont suivi, le comité s'est réuni à treize reprises pendant lesquelles il a d'abord esquissé, puis analysé et enfin validé le portrait culturel de la région pour arriver à définir les principes à la base de la Politique culturelle et des axes d'intervention.

Le portrait culturel a été délinéé grâce à la connaissance que chaque membre possédait du milieu ainsi qu'à un appel lancé non seulement aux organismes et aux individus déjà connus, mais à la population en général.

Le comité a analysé en profondeur les secteurs qui composent le milieu culturel de la région: le patrimoine et l'histoire, les lettres et communications, les arts visuels, métiers d'art et arts de la scène. Lors de réunions ouvertes à des invités ciblés, le comité a rencontré des intervenants et des personnes-ressources se rapportant à chacun de ces secteurs.

Ainsi, les membres des Sociétés historiques ont tracé un portrait de la région remontant à ses origines tout en offrant des anecdotes passées et présentes qui illustrent la vivacité de ses traditions.

Pour le secteur lettres et communications, le comité a invité, outre les représentants des bibliothèques publiques et scolaires, quelques membres des conseils municipaux ainsi que la responsable du soutien technique et professionnel aux bibliothèques publiques du CRSBPM¹. Pendant cette rencontre, le comité a pris connaissance des services offerts par le CRSBPM, a appris le long chemin qui mène à l'implantation d'une bibliothèque municipale et a débattu sur l'opportunité de marier bibliothèques publiques et scolaires.

Les artistes et artisans des arts visuels, métiers d'art et ceux des arts de la scène ont été invités séparément. Lors de deux réunions empreintes à la fois d'humour, de rêves et d'énergie, les artistes se sont exprimés sur leurs besoins tout en proposant des projets réalisables et rassembleurs.

Grâce à ces rencontres, le comité a pu élaborer un diagnostic fondé sur le vécu et l'expérience des intervenants pour finalement identifier des priorités d'interventions pour chaque domaine, en tenant compte de ses forces et faiblesses.

L'ensemble de la démarche a mis en lumière les assises de la Politique culturelle, sorte d'idéal vers lequel il faut tendre.

De plus, l'examen des portraits sectoriels a mis en évidence des analogies dans les besoins exprimés, les buts visés et les moyens privilégiés des trois champs disciplinaires. Les chemins que nous devons suivre s'articulent autour de ces constats.

¹ Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

Le territoire du Haut-Saint-Laurent

(Les caractéristiques générales du territoire)

La MRC Le Haut-Saint-Laurent fait partie de la grande région administrative de la Montérégie et de la sous-région du Suroît. Elle se situe à l'extrême Sud-Ouest du Québec, au sud du fleuve Saint-Laurent et au nord de l'État de New-York. Sa situation géographique contribue à lui donner un caractère unique : celui d'un lieu de rencontre multi-culturel.

La MRC Le Haut-Saint-Laurent compte 22 422 habitants (Statistiques Canada 2001) et couvre un territoire de 1 148,46 Km² qui regroupe 13 administrations municipales dont la ville de Huntingdon, le village de Howick, trois paroisses : Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement, cinq cantons : Dundee, Elgin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke et trois municipalités sans désignation : Franklin, Ormstown et Saint-Chrysostome.

Le Haut-Saint-Laurent se distingue par ses paysages agricoles authentiques ; 93% du territoire du Haut-Saint-Laurent est en zone agricole dont 34% sous couvert forestier. Les champs de maïs et les boisés sont parsemés de petits villages et hameaux qui abritent de véritables joyaux architecturaux. La présence du lac St-François au nord, en son centre la vallée de la rivière Châteauguay et la colline de la Covey Hill au sud, constituent des entités paysagères distinctes.

Que ce soit pour son patrimoine agricole ou religieux, où silos et clochers s'élèvent fièrement vers le ciel, ou encore pour son patrimoine archéologique, les paysages du Haut-Saint-Laurent portent les traces des traditions et du mode de vie des populations écossaise, irlandaise, française et amérindienne qui ont occupé et colonisé le territoire. La diversité culturelle de ses habitants a permis l'essor de styles architecturaux variés. Encore aujourd'hui, les influences culturelles et la façon de vivre des habitants poursuivent cette évolution.

Les arts et la culture dans le Haut-Saint-Laurent

(Portrait général)

Le patrimoine et l'histoire de la région sont les éléments les plus connus de la richesse culturelle de la MRC. Son patrimoine architectural est en effet remarquable, mais elle compte aussi le site historique de la Bataille de la Châteauguay, le parc régional du site archéologique Droulers, la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François, deux réserves écologiques, celles du Pin rigide et du Boisé des Muir et un Centre d'intendance écologique.

Dans son schéma d'aménagement, la MRC a identifié les noyaux architecturaux ayant une valeur historique ou culturelle ainsi que le potentiel archéologique de la région. La MRC contribue d'ailleurs à la mise en valeur et au développement du site archéologique Droulers. Outre les noyaux architecturaux et les hameaux, la MRC possède sur son territoire deux monuments classés par le ministère de la Culture et des Communications : le pont couvert Percy de Powerscourt et l'édifice de comté (County Building) à Huntingdon.

Plusieurs artistes et artisans, actifs dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art ou des arts de la scène, opèrent dans le Haut-Saint-Laurent. Il n'y a cependant aucun lieu régional voué à la création, promotion et diffusion des arts et de la culture, un lieu qui permette l'accessibilité des citoyens à l'art et qui favorise la concertation des intervenants du milieu.

Le défi incontournable que la région devra relever est toutefois représenté par l'implantation d'un réseau de bibliothèques publiques accessibles sur l'ensemble du territoire. En effet, dans les communautés rurales, la bibliothèque est le lieu culturel le plus près de la population. Porte d'entrée vers d'autres activités, elle joue aussi un rôle d'animation du milieu.

Les visages du Haut-Saint-Laurent

(Analyse, diagnostic et priorités d'intervention des trois secteurs culturels)

Le temps qui passe

(Le patrimoine et l'histoire)

Analyse

L'identité culturelle du Haut-Saint-Laurent est originale et hétérogène ; elle se manifeste dans les multiples charmes de son patrimoine et dans les coutumes de ses habitants, qui diffèrent selon les origines. En effet, l'héritage culturel que possède le Haut-Saint-Laurent est le résultat de plus de deux cents ans de rencontres et d'échanges culturels entre amérindiens, écossais, irlandais, canadiens français et américains. Que ce soit pour ses paysages agricoles, son architecture, ou encore pour son patrimoine, ethnologique ou archéologique, la MRC possède une richesse unique qui la distingue des autres régions du Québec.

La MRC a déjà entrepris certaines démarches afin de faire connaître les richesses culturelles de son territoire. En 1996, suite à une étude commandée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui portait sur les confessions religieuses autres que catholique, la MRC a produit, en collaboration avec ce même ministère, un guide destiné à faire connaître le patrimoine religieux de la région. Au printemps 2000, la MRC s'est associée à la revue *Continuité* pour faire connaître à l'échelle provinciale quelques facettes de son patrimoine. L'article paru dans la chronique « *une région* » du magazine a ensuite été imprimé en 12 000 exemplaires et a été distribué à chaque résidence de la MRC. De plus, des recherches entreprises en 1993, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, ont mis en évidence des vestiges archéologiques sur tout le territoire et la MRC travaille, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, à la mise en valeur et au développement du site archéologique amérindien Droulers, situé dans la municipalité de Saint-Anicet.

Il existe deux sociétés historiques actives dans la région : la Société historique de Saint-Anicet, fondée en 1983, et la Société historique de la Vallée de la Châteauguay qui œuvre depuis 1968 et qui publie une revue annuellement. Leur mission consiste à faire connaître l'histoire locale et régionale.

Pourtant, malgré toutes ces richesses et les efforts des sociétés historiques pour les faire connaître et les mettre en valeur, la région ne possède ni centre d'archives, ni centre de documentation ou lieu consacré à la diffusion et à l'interprétation de l'histoire et du patrimoine.

Diagnostic

Malgré un fort potentiel, il existe plusieurs lacunes quant aux moyens de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine. En plusieurs endroits, on s'inquiète pour la sauvegarde de certains bâtiments ou lieux historiques. Les témoins architecturaux et les paysages culturels se détériorent par manque de sensibilisation et d'investissements. En général, il existe peu de mesures incitatives ou réglementations établies par les municipalités pour sensibiliser la population à la conservation et la mise en valeur de l'héritage culturel.

Les sociétés historiques représentent des phares en matière de connaissance du patrimoine et leur travail est indispensable face à l'éveil de la population en ce qui concerne l'histoire locale et régionale. Cependant, les sociétés historiques manquent de visibilité et ne sont pas facilement accessibles, puisqu'il n'y a pas d'endroit pour faire connaître l'histoire.

Malgré le travail de plusieurs intervenants, certaines parties de notre patrimoine restent encore mal documentées ou encore pas du tout inventoriées ; tel est le cas du patrimoine immatériel qui comprend les légendes, les savoirs et les savoir-faire. Ce patrimoine est d'autant plus fragile puisque pour conserver son caractère vivant il doit être transmis par des porteurs de traditions qui sont parfois les derniers à pouvoir transmettre leur art.

Une attention particulière devra également être portée à inventorier et protéger le patrimoine archivistique régional. Qu'elles soient publiques ou privées les archives sont de précieux documents à valeur inestimable qui constituent le patrimoine de demain.

Priorités d'interventions

Le patrimoine dont nous avons hérité est le fruit de l'action des générations qui nous ont précédés. Compte tenu de l'importance du patrimoine, il est essentiel de sensibiliser la population à l'importance de le préserver et le mettre en valeur et de la responsabiliser face aux conséquences de la disparition des témoins patrimoniaux.

Il est aussi primordial d'inventorier et de caractériser le patrimoine naturel et culturel du Haut-Saint-Laurent, de diffuser l'information et d'établir un plan de gestion et de mise en valeur de notre héritage collectif.

L'identité culturelle d'un milieu se compose d'une multitude de repères affectifs liés à l'histoire locale et régionale. Faire connaître l'histoire à la population constitue le premier pas vers une meilleure compréhension du territoire et le meilleur moyen de développer un sentiment de fierté et d'identité régionale qui constitue une base essentielle afin de prendre des décisions et faire des choix éclairés pour les générations futures.

Écrans, encre et papier

(Lettres et communications)

Analyse

Bien que formée de treize municipalités, la MRC compte seulement six bibliothèques. Trois d'entre elles sont affiliées au CRSBPM, celles situées à Ormstown, Saint-Anicet et Sainte-Barbe, tandis que les trois autres, situées à Huntingdon, Saint-Antoine Abbé et Saint-Chrysostome sont privées.

Outre les bibliothèques dans les écoles primaires, les deux écoles secondaires, Arthur-Pigeon et Chateauguay Valley Regional (CVR) possèdent leur propre bibliothèque.

La région est desservie par deux hebdomadaires bilingues, The Gleaner/La Source, fondé en 1863 et ayant siège à Huntingdon ainsi que Le Suroît régional/The Southwest news, avec son supplément Le Suroît agricole, en opération depuis 1998 et basé à Valleyfield. Les deux couvrent un territoire débordant les limites de la MRC. Leurs rédactions sont ouvertes à la publication de communiqués provenant du milieu culturel, mais n'ont pas une politique éditoriale sur l'information culturelle.

Chaque municipalité distribue un bulletin sur les affaires municipales et les activités ou événements à venir. Les bulletins rejoignent tous les foyers et sont distribués par le biais des services postaux. De plus, les citoyens reçoivent L'Info MRC, la publication semestrielle de la MRC qui a un tirage de 10 000 copies.

Finalement, certains organismes culturels possèdent ou se servent d'outils de communication qu'ils ont élaborés au cours des ans. Qu'il s'agisse de documents publicitaires et visuels, de bulletins de liaison ou de sites Web, ils sont tous des moyens pour diffuser auprès du public des informations spécifiques qui les concernent et qui s'adressent à des groupes ciblés.

Diagnostic

Les lettres

Le rapport de six bibliothèques sur treize municipalités montre jusqu'à quel point l'accessibilité des citoyens à cette institution est faible dans le Haut-Saint-Laurent. Cette faiblesse est aggravée par le fait que seulement trois bibliothèques sur cinq, celles affiliées au CRSBPM, offrent aux usagers une collection de livres et de documents exhaustive, touchant les intérêts et les goûts de l'ensemble de la population, peu importe l'âge, la langue d'usage, le niveau de scolarité ou les préférences littéraires. Ces bibliothèques offrent aussi un prêt automatisé et leur catalogue est en ligne.

Il importe toutefois de noter que, dans huit municipalités, l'absence de noyau villageois fort ajoute aux difficultés d'implantation d'une bibliothèque publique.

La bibliothèque est un lieu de diffusion avant tout. On y trouve les œuvres littéraires, les essais et les études, les informations scientifiques ou encore l'actualité. L'accès à la bibliothèque est non seulement un accès à la littérature et à la pensée de l'humanité, mais aussi une ouverture sur l'histoire, la science et les enjeux de la société. Outre le support principal représenté par les livres, les usagers d'une bibliothèque moderne peuvent se servir des médias écrits, des bandes vidéo, des disques compacts et, finalement, du support informatique. De nos jours, la bibliothèque démocratise l'accès de la population aux nouvelles technologies (de la même façon que l'école le fait avec les jeunes).

Cependant, la bibliothèque est aussi un lieu d'échange et de rencontre. Dans les petites communautés, dépourvues dans la plupart des cas d'un lieu central consacré à la culture, la bibliothèque peut devenir un creuset d'initiatives à caractère culturel, éducatif ou encore communautaire.

Les communications

Le secteur des communications est transversal ; il touche la société en général ainsi que l'ensemble des domaines culturels sur lesquels il a une incidence directe pour ce qui a trait à la promotion des activités et à la diffusion d'informations sur le milieu.

À côté d'une communication relative à un organisme ou individu particulier et centrée sur la diffusion d'informations ponctuelles, il y a en effet la communication qui a pour objet la culture dans son entier. On constate qu'il n'existe aucune publication périodique, aucun document écrit, visuel ou informatique qui s'adresse à la population du Haut-Saint-Laurent et qui soit consacré à l'ensemble du secteur culturel, à la promotion de ses activités ou à la diffusion d'informations qui le concernent. Cette carence, relevée par tous les intervenants, se répercute durement sur le milieu de la culture puisqu'elle restreint son rayonnement.

Priorités d'interventions

Il est important et urgent d'implanter dans la région un réseau de bibliothèques publiques dans le but :

- d'améliorer l'accessibilité des citoyens au patrimoine littéraire et documentaire universel;
- d'intervenir efficacement dans l'initiation des enfants aux plaisirs de la lecture;
- d'appuyer les initiatives d'alphabétisation et d'éducation en collaboration avec d'autres organismes de la région;
- de susciter des initiatives d'animation et de sensibilisation culturelle sur tout le territoire de la MRC.

Le concept de bibliothèque publique a évolué et touche aujourd'hui un univers plus vaste tout en se servant d'outils et de supports autres que les livres ou les documents écrits. Une petite bibliothèque de village ne peut donc pas toute seule remplir son rôle en ce qui concerne l'accès à une collection exhaustive, l'automatisation des prêts, le branchement à

Internet et la formation des bénévoles. De là l'importance de se mettre en réseau avec d'autres bibliothèques pour partager les collections et les savoir-faire. En collaboration avec les citoyens et les municipalités concernés, le Comité culturel de la MRC analysera les différentes possibilités d'implantation d'une bibliothèque publique, faisant partie d'un réseau régional et en tenant compte surtout du support offert par des organismes publics et régionaux, tels le CRSBPM.

Il est aussi nécessaire que le milieu culturel ait accès à un outil de communication afin :

- de sensibiliser le public à la richesse culturelle de la région et à l'importance de la protéger et de la mettre en valeur;
- de rapprocher les citoyens du milieu artistique et culturel;
- de faire découvrir l'importance et l'omniprésence de l'art et de la culture dans la société;
- de promouvoir le travail des artistes et des intervenants culturels ainsi que les activités du milieu.

Vies d'artistes

(Arts visuels, métiers d'art et arts de la scène)

Analyse

La communauté artistique du Haut-Saint-Laurent est pluridisciplinaire et elle est formée d'individus et d'organismes qu'il serait trop long d'énumérer ici. Plusieurs artistes et artisans qui la composent jouissent de l'appréciation de leurs pairs et du public et sont soutenus par les organismes d'état concernés. Presque tous travaillent en partenariat avec d'autres milieux tels celui de l'éducation ou le communautaire, sur des projets spécifiques.

Les artistes et artisans du Haut-Saint-Laurent enrichissent ainsi la vie culturelle de la région par leur présence et leur implication, en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de la population et en participant à son éducation culturelle. Cependant, ils sont souvent méconnus ou ignorés et leur travail artistique ne récolte pas sa juste appréciation.

Diagnostic

Selon la discipline qu'ils pratiquent, les artistes travaillent individuellement ou à l'intérieur d'organismes. Le mode de travail a une influence directe sur leurs attentes, la perception qu'ils ont de leur présence sur le territoire ainsi que sur les liens avec les autres artistes. Néanmoins, bien que les parcours soient différents, il y a convergence pour ce qui a trait aux besoins et aux solutions à envisager.

Les arts visuels et les métiers d'art

Les artistes et artisans de cette discipline sont parsemés sur tout le territoire et travaillent généralement en solitaire. De plus, il n'y a pas de lieu voué à la diffusion ou à la promotion des arts, reconnu en tant que tel dans la région. Les activités liées aux arts visuels et aux métiers d'art sont éphémères et il n'y a pas de fil conducteur qui les lie, soit-il temporel, thématique ou esthétique. L'isolement, typique de leur pratique, et l'absence d'un lieu d'exposition ou de rencontre, constituent leur faiblesse majeure quand il s'agit d'établir des rapports avec la population, les autres artistes de la région ou encore de se concerter.

D'autre part, les artistes croient à l'importance de l'éducation artistique des jeunes et souhaitent une présence accrue des arts visuels dans les écoles, par l'enseignement.

Les arts de la scène

Le théâtre, la danse et la musique sont des arts qui se pratiquent en groupe, chaque artiste contribuant au résultat de l'ensemble. Cette méthode de travail favorise les échanges et il en résulte une dynamique de partage d'expériences et de compétences. De plus, les arts vivants convient le public à une expérience émotive. Le temps d'une pièce ou d'un concert, artistes et public vivront la même émotion. Ceci renforce l'enracinement de l'artiste tout en resserrant les liens entre lui et son public. L'engouement de la population pour la troupe "Le Théâtre des Cageux" de Saint-Anicet de même que la forte fréquentation aux concerts offerts par les membres de l'église Unie d'Huntingdon, en sont un exemple.

En général, les artistes et artisans des arts de la scène sont très présents dans les écoles de la région, parfois comme maîtres d'œuvres de projets artistiques, parfois comme personnes-ressources. Leur propension à la concertation et implication dans les associations professionnelles

nationales font en sorte qu'ils peuvent offrir à l'école un éventail de contacts stimulants.

Toutefois, ces artistes ressentent cruellement le manque d'un lieu régional de diffusion qui limite leur rayonnement local et le restreint à une seule ville ou à un seul secteur (ex. les écoles).

Priorités et avenues d'intervention

La présence d'artistes est un atout pour la région. Cependant, pour que cette présence soit significative, il faut favoriser l'accessibilité des citoyens aux arts, provoquer la formation de partenariats entre les arts et l'école et faciliter l'exercice de la pratique des artistes.

D'abord, il faut assurer la continuation et soutenir les travaux du Comité culturel de la MRC en le dotant d'une ressource permanente et en s'assurant qu'il soit formé de représentants du milieu culturel, municipal, scolaire et économique. On pourra ainsi susciter la concertation, provoquer le dynamisme des artistes et artisans, collaborer à l'organisation d'événements et veiller à leur harmonisation.

Par ailleurs, dans plusieurs municipalités, il existe des lieux aptes à recevoir les événements artistiques ou culturels. En collaboration avec les municipalités, le Comité culturel de la MRC pourra identifier ces lieux et veiller à leur aménagement afin de rendre possible la diffusion artistique sur tout le territoire et d'en garantir l'accès aux citoyens.

Un idéal à construire

(Principes directeurs)

La culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociale et économique.

**(La politique culturelle du Québec. Notre culture, notre avenir.
Gouvernement du Québec, 1992)**

Les arts et la culture sont des composants essentiels du bien être de la population et tous les citoyens doivent avoir accès à une vie culturelle active.

La culture est le résultat de ce que nous étions et l'expression de ce que nous sommes; une vie culturelle active nous permet de mieux comprendre, d'agir et d'avancer en tant que société. De plus, le secteur culturel est structurant en termes économiques, non seulement pour les emplois directs et indirects qu'il crée, mais aussi parce que la dimension culturelle est nécessaire au développement touristique de la région et elle rehausse l'image des municipalités.

La connaissance et la valorisation de l'héritage et de l'identité culturels sont indispensables à l'épanouissement de la région.

Le développement d'une fierté régionale ne peut exister que par référence à son histoire et à son passé. Le territoire de la MRC Le Haut-Saint-Laurent est caractérisé par ses paysages agricoles et son authenticité au plan architectural et patrimonial. Ces paysages culturels constituent le reflet des populations amérindiennes, irlandaises, écossaises et canadiennes françaises qui ont habité et habitent le

territoire. La population qui y vit aujourd'hui transforme et maintient vivante cette identité culturelle et sociale. Connaître l'histoire du Haut-Saint-Laurent et être en mesure de reconnaître les traits qui nous distinguent constitue la première étape vers une meilleure compréhension de qui nous sommes.

La concertation des intervenants et la coordination de leurs activités renforcent le milieu culturel et augmentent son impact.

Le dynamisme des artistes et des intervenants culturels fait éclore des projets stimulants à saveur historique ou culturelle. Leur concertation et leur coordination permettent d'accroître les effets de cet essor, d'en faire bénéficier l'ensemble de la population et de positionner la culture comme moteur du développement régional.

Les chemins à suivre

(Axes d'interventions)

Les travaux de recherche et d'analyse menés à terme par le comité d'élaboration nous ont révélé la diversité et les caractéristiques du patrimoine et du milieu culturel et artistique de la région. L'architecture des villes, la douceur des paysages, la variété des cultes sont les signes visibles de notre héritage culturel. Témoignages d'autant plus précieux qu'ils évoquent notre appartenance à la région, ce qui forge en somme notre identité culturelle.

D'autre part, il y a les artistes et les intervenants culturels qui, tout en étant tributaires de cet héritage, contribuent à le mettre en valeur et à le remodeler. Ils s'efforcent aussi de chercher et de créer des liens avec les courants artistiques et culturels d'aujourd'hui et d'ailleurs. En effet, le progrès ne se manifeste pas seulement dans la technique mais aussi dans la pensée et dans ses expressions.

Les richesses culturelles de la région et le dynamisme du milieu peuvent nous conduire à la réalisation des idéaux énoncés précédemment. La concertation des artistes et des intervenants a mis en évidence les étapes à franchir, qui peuvent se résumer ainsi :

- ✓ Connaissance
- ✓ Sensibilisation
- ✓ Accessibilité
- ✓ Jeunesse
- ✓ Concertation

La connaissance

Il est primordial pour chaque citoyen de mieux connaître son histoire et son passé, il est donc nécessaire :

- ✓ d'inventorier et de caractériser le patrimoine du Haut-Saint-Laurent, et d'en diffuser l'information.
- ✓ d'établir un plan de gestion et de mise en valeur de l'héritage culturel du Haut-Saint-Laurent.

La sensibilisation

Il est essentiel :

- ✓ de sensibiliser le public à la richesse culturelle de la région et à l'importance de la protéger et de la mettre en valeur.
- ✓ de faire découvrir l'importance et l'omniprésence de l'art et de la culture dans la société.
- ✓ de promouvoir le travail des artistes et des intervenants culturels ainsi que les activités du milieu.

L'accessibilité

Il est urgent d'implanter un réseau de bibliothèques publiques et de consolider les bibliothèques publiques déjà existantes.

Il est nécessaire d'identifier, dans certaines municipalités centres, des lieux réservés à la culture, aptes à recevoir les événements artistiques et culturels et de veiller à leur aménagement.

Il est important de soutenir les activités et les projets du milieu culturel.

La jeunesse

Dans toutes les actions à entreprendre, il faudra porter une attention particulière à l'éducation et à la sensibilisation culturelle des jeunes puisqu'ils sont notre futur.

La concertation

Il est primordial d'assurer la continuité du Comité culturel de la MRC et de soutenir ses travaux en le dotant d'une ressource permanente et en s'assurant qu'il soit formé des milieux culturel, municipal, scolaire et économique.

Postface

(Les outils)

En conclusion, la mobilisation entourant les travaux d'élaboration de la Politique culturelle de la MRC Le Haut-Saint-Laurent a ravivé le dynamisme des intervenants tout en favorisant la concertation interdisciplinaire. Le résultat se manifeste dans une énergie nouvelle et dans la volonté de faire reconnaître l'importance de la dimension culturelle dans le développement de la région. Le Comité culturel de la MRC assumera le rôle de coordonnateur de cette effervescence et en harmonisera les interventions culturelles.

Les membres du Comité d'élaboration de la Politique culturelle

Monsieur Alain Castagner, représentant du Conseil des maires de la MRC

Madame Madeleine Himbeault Greig, représentante du Conseil des maires de la MRC

Madame Agathe Brisebois, représentante de la Société historique de Saint-Anicet

Monsieur Georges Howson, représentant de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay

Monsieur Guy Lachance, représentant de la Commission scolaire New Frontiers

Monsieur Michel Gagné, représentant des Aventuriers de l'archéologie du Haut-Saint-Laurent

Madame Liliane Della Mora Duquette, représentante de la Commission scolaire Vallée des Tisserands

Madame Niva Shelton, représentante du milieu artistique

Madame Cristina Corno, représentante du milieu artistique

Madame Claudette Galarnau, représentante du milieu artistique

Les personnes ressources

Monsieur Richard Saint-Pierre, ministère de la Culture et des Communications,
Direction de la Montérégie

Madame Marie Barrette, agent de communication MRC Le Haut-Saint-Laurent

Madame Hélène Nadeau, agent culturel MRC Le Haut-Saint-Laurent